

FIRMINY TRAVAUX

Boulevard Fayol : un chantier de 7 mois qui débutera fin août

Le maire de Firminy, Marc Petit, assisté de Claire Gaillard, directrice des grands travaux à Saint-Étienne-Métropole, et de Fabrice Margot, chargé de la maîtrise d'œuvre, a présenté à quelques riverains le programme la deuxième tranche des travaux de réfection du boulevard Fayol qui débutera le 27 août.

La seconde tranche concerne une portion de 500 mètres environ, à la suite de la partie refaite l'an dernier, au niveau du chemin de Terrasson jusqu'au rond-point.

La découverte des traces d'amiante oblige à des travaux supplémentaires

Il a été décidé, à cause de problèmes techniques sur les réseaux, de réaliser ces travaux en une fois, alors qu'ils étaient prévus initialement sur deux tranches avec « une volonté de ralentir la circulation, comme l'a rappelé Marc Petit, qui répond à une importante demande des habitants lors des conseils de quartier ou de l'Association des riverains. L'essentiel étant, de transformer cette voie de transit en une réelle voie urbaine. »

ZOOM

La chaussée sera réduite de 7 m à 6,20 m

500 mètres de travaux pour un coût de 1 million d'euros HT, pris en charge par la Ville de Firminy, Saint-Étienne Métropole et le Département, dont 210 000 euros de voirie, le reste pour financer la réfection des réseaux.



■ En dessous du chemin de Terrasson, la chaussée sera divisée en deux voies séparées par un îlot central. Photo Jean-Marc BERTHOMIER

Avant de faire d'importants travaux de voirie, il est maintenant habituel de contrôler l'état des réseaux. Or, sur le tronçon en question, ils sont encore plus abîmés que sur la première tranche.

Autre problème, la découverte des traces d'amiante oblige à des travaux supplémentaires. Les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées seront séparés. Deux autres conduites amènent l'eau potable et l'eau brute.

Les compteurs d'eau, actuellement à l'intérieur des habitations, seront déplacés en bordure de propriété et le raccordement sera effectué au frais de Saint-Étienne Métropole, jusqu'à l'emplacement des anciens compteurs. En ce qui concerne les sorties, les propriétaires devront faire eux-mêmes les

travaux de séparation des eaux pluviales et usées. Après réfection des réseaux, la deuxième étape sera celle de la voirie. La rue sera refaite, avec une réduction de la chaussée, un élargissement des trottoirs qui seront entièrement accessibles aux Personnes à mobilité réduite (PMR) et des dispositifs ralentisseurs, îlot central et plateau traversant.

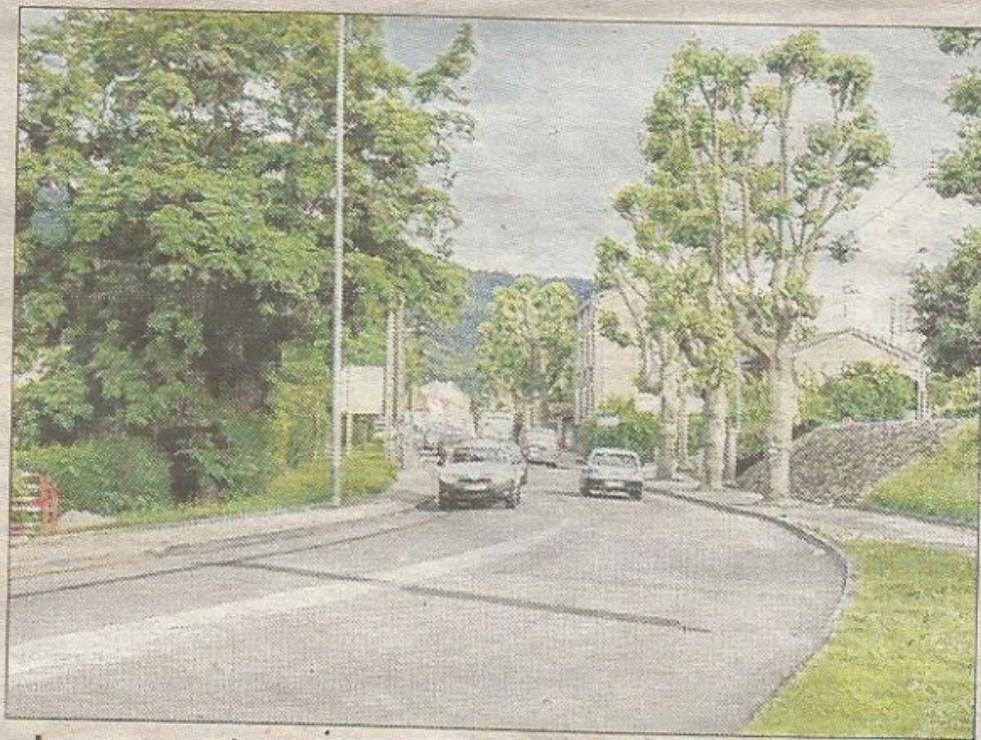
Un plateau traversant sera placé près de l'emplacement du passage piéton, au-dessus du chemin de Perrières, et une séparation de deux voies sera mise en place just en dessous du chemin de Terrasson. Autant de dispositifs qui visent à la réduction de la vitesse sur le boulevard. Enfin viendra la troisième phase celle de l'enrobé, prise en charge par le Département.

Le carrefour rue des Perrières sera fermé 3 à 4 semaines

Le temps des travaux, la circulation se fera sur une seule voie, avec déviation de l'autre côté, sur Le Chambon-Feu-gerolles. « Pour l'instant aucune décision n'a été prise, nous en sommes encore au stade de la discussion », explique-t-on en mairie.

Alors que les commerçants appelés souhaitent que la circulation se fasse en voie descendante, le Département vient d'émettre un avis défavorable. À noter que l'aménagement des réseaux, au carrefour de la rue des Perrières, va nécessiter la fermeture complète de cette intersection durant une période de trois à quatre semaines.

La date de début des travaux a dû être reportée au 27 août, en raison du désamiantage et des congés d'été des entreprises. Les travaux sur les réseaux sont prévus pour une durée de quatre mois (terminés avant les fêtes de fin d'année) et ceux de voirie pour trois mois. La fin des travaux est donc prévue si tout va bien en mars ou avril 2019.



■ Les travaux iront jusqu'à l'entrée du grand rond-point, près du centre commercial. Photo Jean-Marc BERTHOMIER